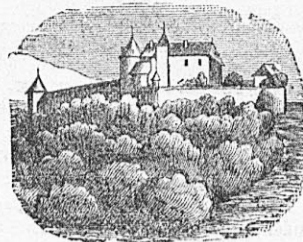




LA GRUYÈRE



PRIX DE L'ABONNEMENT :
 Suisse... 1 an, Fr. 4 50
 ... 6 mois, > 3 50
 Étranger : 1 an, Fr. 9 —
 ... 6 mois, > 5 —
 payable d'avance.
 Prix du numéro : 5 cent.
 On s'abonne dans les bureaux de poste.

JOURNAL INDÉPENDANT, POLITIQUE ET AGRICOLE

Paraissant le mercredi et le samedi.

TÉLÉPHONE

TÉLÉPHONE

IMPRIMERIE ET ADMINISTRATION : Rue du Tir 131, BULLE.

HORAIRE D'HIVER : Bulle, dép. 6⁰⁰ 10⁴⁰ 2²⁵ 8⁴⁰ ← Bulle, arr. 8⁰⁷ 1⁸⁷ 4⁴⁵ 10⁵²

Prix des annonces et réclames :
 Annonces : Canton, 10c., Suisse, 15c.; Étranger, 20c. la ligne ou son espace.
 Réclames : 30c. la ligne.
 S'adresser à l'agence de publicité Haasenstein & Vogler, à Bulle, r. de Gruyères; Fribourg, rue St-Nicolas, ou à ses succursales.

BULLE, le 26 mai 1899.

CONFÉDÉRATION SUISSE

Jura-Simplon. — La Nouvelle Gazette de Zurich apprend que le Jura-Simplon, malgré les très importants amortissements de 1898, sera en mesure de distribuer du 4 1/2% aux actions privilégiées et du 4% aux actions ordinaires.

Importation de bétail. — Vu les nombreux cas de pneumo-entérite et de rouget constatés sur des porcs provenant des zones, et en présence des ravages causés par ces maladies dans les écuries à proximité de la frontière, le département fédéral de l'agriculture interdit, à partir de ce jour, toute importation d'animaux de l'espèce porcine provenant des zones franches de la Haute Savoie et du Pays de Gex.

Berne. — Des essais ont été faits lundi sur la ligne Berthoud-Thoune, par les ingénieurs de la maison Brown, Boveri & Cie. Ces essais ont permis de constater que la conduite électrique et les installations de la ligne ne laissent rien à désirer.

— Mardi soir, à 9 h., la foudre est tombée à Walendorf sur la maison d'une veuve Schmid. Le frère de la propriétaire, Jean Frieden, a été tué et la maison incendiée.

Le même jour, la foudre est tombée sur la grande ferme de M. Witschi-Glauser, à Mœtschwyl. Le mobilier et le matériel sont restés dans les flammes, ainsi que 11 porcs.

Schwytz. — Bernardin Fässler, l'assassin présumé de sa jeune femme, persiste à nier énergiquement; mais l'enquête qui se poursuit apporte à sa charge des faits de plus en plus graves. Le parquet s'est rendu sur les lieux de l'accident et a constaté que les plantes de genévrier, qu'au dire de son mari Mme Fässler avait voulu cueillir, croissent à un endroit presque inaccessible, en tout cas excessivement dangereux; or, on a peine à croire que, pour quelques fleurs, la jeune femme ait eu la folie de risquer sa vie. Peu de temps avant la mort de sa femme, Fässler a cherché à se procurer un médicament abortif assez violent que le pharmacien refusa de lui donner. Il a été établi, d'autre part, que l'inculpé était en corres-

pondance sous un faux nom avec diverses femmes. Enfin, peu avant la catastrophe, il prenait un abonnement, au nom de sa femme, à la *Volkszeitung* qui assure ses abonnés pour 500 fr. en cas de décès. Tout cela vient corroborer les soupçons qui, dès la première heure, s'étaient portés sur Fässler et créer, sinon des preuves, du moins de graves présomptions de culpabilité.

Vaud. — Pièce historique « La Reine Berthe » à Payerne, les 4, 5, 10, 11 et 12 juin 1899. — Pour la représentation du 17 juin, destinée spécialement aux enfants des écoles, les prix suivants ont été fixés : Jusqu'à 16 ans 1 fr., compris le personnel enseignant, et depuis 16 ans 2 fr., personnel compris. Les membres des commissions scolaires payeront 2 fr.; il ne sera pas admis de parents.

Horaires des bateaux et trains spéciaux, les 4 et 11 juin :

1° Départ d'Yverdon à 12 h. 50; arrivée à Payerne à 1 h. 35; prend à Yverdon la correspondance du train partant de Lausanne à 11 h. 35 et de celui partant de Neuchâtel à 12 h.

2° Départ de Fribourg à 12 h. 40; arrivée à Payerne à 1 h. 25; prend à Fribourg la correspondance des trains venant de Lausanne et de Berne.

3° Départ de Moudon à 12 h. 35; arrivée à Payerne à 1 h. 15.

Pour le retour, les trains ordinaires et en plus un train spécial sur Yverdon partant à 7 h.; passage à Estavayer à 7 h. 20 et arrivant à Yverdon à 7 h. 50.

— Un nommé Dind, charretier de M. Rouffy, à Crissier, conduisait jeudi soir une locomobile d'Éclépens à Daillens. Il était monté sur un des chevaux de tête. Cavalier peu habile, il tomba de sa monture et avant qu'il pût se relever, il se trouva sous les roues du lourd véhicule. L'infortuné eut les deux jambes broyées. On le transporta à l'Hôpital cantonal et il y fut aussitôt amputé. Vendredi, vers 2 heures, il rendait le dernier soupir. Il avait 67 ans.

— Une collision s'est produite, par suite d'une fausse aiguille, vendredi soir, à 8 h., près de la gare de Renens, entre un train de marchandises venant d'Yverdon et une locomotive en manœuvre. Plusieurs wagons ont déraillé, les deux locomoti-

ves ont été fort endommagées, ainsi que la voie. Il n'y a pas eu d'accident de personnes.

Valais. — Le Grand Conseil a approuvé la convention passée entre le gouvernement et le Dr Repond, médecin-aliéniste distingué, à Fribourg. Il s'agit de la création d'un asile d'aliénés dans le canton du Valais. Le projet prévoit une dépense de 150,000 fr., dont 100,000 à la charge de l'Etat. L'asile pourra contenir cent malades. L'emplacement n'est pas encore fixé.

— La caravane du Piolet-Club, de Genève, partie dimanche à la recherche du corps de Lenormand, se composait de 19 clubistes et de trois porteurs de Leytron. Ses recherches sont restées sans résultat. Le Piolet-Club est rentré à Genève lundi soir.

Genève. — La mort semble s'acharner après les chefs du parti radical genevois. Il y a quelques mois à peine, le regretté A. Gavard était enlevé d'une façon prématurée à son pays, à ses amis. Mardi soir, c'est Moïse Vautier qui est décédé à l'âge de 68 ans après une longue maladie. Vautier était entré encore jeune au Conseil d'Etat, il venait d'avoir trente ans; c'était en 1861. Dès lors, il n'a pas cessé de faire partie du corps exécutif, tout le temps que son parti a été au pouvoir. Il a aussi fait partie du Grand Conseil depuis 1860 jusqu'à ce jour.

Au fédéral, Moïse Vautier a été élu membre du Conseil national en 1863, en 1872 et en 1881.

Comme conseiller d'Etat, il a été appelé à présider neuf fois le corps exécutif, jusqu'au moment de sa mort. Il fut dix fois vice-président du Conseil d'Etat. Il est bon de rappeler aussi qu'en 1860 il fut nommé aux fonctions de juge au tribunal de commerce.

Dans la Société des carabiniers genevois, Moïse Vautier jouissait d'une très grande popularité. A maintes reprises, il en fut le président et c'est à ce titre qu'il présida aux trois tirs cantonaux.

C'est aussi grâce à ses efforts que Genève a eu, en 1886, le tir fédéral.

Les funérailles ont lieu aujourd'hui, vendredi, à 1 h., et l'inhumation se fait au cimetière de Carouge.

Le bataillon 13 et la compagnie genevoise des carabiniers ont été mis sur pied pour la cérémonie.

Le drapeau cantonal avec crêpe est arboré à l'Hôtel de Ville. Les consulats étrangers ont drapéau en berne.

— Inutile de me menacer, dit encore celui qui l'opinion publique accusait. J'ai autant d'intérêt que vous à ce que la lumière se fasse.

— Je le pense aussi.

V
AU VILLAGE

Le maire de Précourt ne fut pas médiocrement étonné quand Gottfried Mœly lui amena Robert Parand, dont la propriété se trouvait sur le territoire de la commune. Car si Robert n'avait pas la réputation d'un chrétien parfait, il ne passait cependant pas pour un sujet bien à craindre. Il n'avait jamais donné lieu qu'à des plaintes pour braconnage.

Or, ces sortes de délits n'atteignent pas sensiblement l'honorabilité d'un individu. On pardonnait volontiers cette passion.

Le crime des Sapineaux avait mis, à Précourt de même qu'à Lauses, tous les esprits en émoi. Le mystère qui enveloppait ce meurtre excitait de plus en plus les imaginations. Cette jeune fille, trouvée morte sous les arbres, à quelques centaines de mètres des habitations, éveillait maintenant toutes les sympathies. Celui qui s'était rendu coupable d'un forfait si abominable devait posséder une forte dose de cynisme et de cruauté. Et comme on n'en voyait ni n'en comprenait le mobile, on se perdait en suppositions.

La nouvelle de l'arrestation, qui fut connue en un clin d'œil, exerça sur la population des deux villages le même effet qu'une fine pluie sur un gros vent. Les hypothèses

FEUILLETON DE LA GRUYÈRE 10

Le Crime des Sapineaux.

UNE ERREUR JUDICIAIRE

PAR G. DUCŒUR

- Et vous pensez que cette accusation est réelle?
- Malheureusement.
- Il me serait facile de prouver qu'elle est fausse.
- Je le souhaite; toutefois, je crains que tes explications ne soient utilisées contre toi.
- Jamais! La justice est plus juste que toute une population.
- On le verra bientôt.
- Au moins, vous, vous la repoussez?
- Je te l'ai dit, ça m'avait paru impossible.
- Je sacrifierais ma vie pour découvrir le meurtrier.
- C'est précisément ce qui m'inquiète.
- Quoi donc?
- On en vaudra trouver un coûte que coûte.
- Je me défendrai.
- Ah! mon Dieu, quel malheur pour nous tous!
- Du courage, madame!
- Est-ce que je n'en ai pas eu, du courage? J'ai pu supporter ce coup et je n'en suis pas morte.
- Au revoir, je reviendrai.
- Au revoir, Robert!

Celui-ci s'éloigna. Dans le corridor, il trouva Marcelle, qui montait à l'étage pour changer de toilette. Il pressa, sans rien dire, la main de la jeune fille, et sortit. La pauvre enfant le vit partir avec angoisse. C'est qu'elle aimait Robert de toutes les forces de son âme et avait deviné l'amour qu'il ressentait pour elle. A son retour de Bièvre, leur voisin n'avait d'yeux, croyait-elle, que pour la sœur aînée; mais, peu à peu, Marcelle comprit tout : s'il parlait à Adèle, c'est pour elle seule qu'il avait les plus éloquents regards. Certaines choses, dans ce monde, n'ont pas besoin d'être criées sur les toits pour atteindre ceux qui doivent les savoir. Cette passion naissante, qui semblait rapprocher Marcelle et Robert, en était une.

Cependant, le jeune homme s'en retournait chez lui. Il était à une trentaine de pas de sa maison, lorsqu'il aperçut le gendarme venant à sa rencontre.

- Bonjour, Parand! dit-il.
- Bonjour, monsieur! répondit Robert.
- Sniwez-moi!
- Où ça?
- Chez M. le maire.
- Pourquoi faire?
- Tiens! vous me posez des questions? En marche!
- Vous m'arrêtez?
- Ma foi, oui, je t'arrête!
- C'est bien! Je vous suis. Et n'ayez aucune crainte: je ne chercherai pas à vous faire.
- On ne sait jamais. Au surplus, à la première tentative...
- Il n'acheva pas, mais se contenta de montrer son revolver.

Gruyères.
 DE"
 SSIONNAIRE,
 x en 5 à 10 minu-
 ; avec lui, toute
 quilles est évitée;
 e de la faux sans
 r.
 faux, monter ou
 e.
 r et l'enclume de
 ledit levier de la
 r le tranchant de
 rver de la rouille.
 olvables.
 or.
 DRAT
 fines.
 is.
 e.
 our les bons soins
 smangeaisons ont
 je dors bien, l'ap-
 Mont-la-Ville s.
 que la signature
 e 2 février 1898.
 se 405, Glaris.
 ORBES
 ets.
 implon.
 répissages, etc.
 rbers, entrepr., à
 Farvagny-le-
 es plantes
 ont actifs,
 anger.
 - et 2 -
 ppétit.
 - et 2 -
 alade.
 - et 2 -
 ine.
 - et 2 -
 lassitude.
 - et 2 -
 UCHE
 'urine.
 te d'un refroidis-
 que fois des dou-
 dans les derniers
 t toutes les nuits.
 die aussi pénible
 ondance qui avait
 ller. Je publie la
 ulles 10 s. Chaux-
 r légalisation de
 vrier 1898. Aug.
 Glaris.
 AT
 HARD
 OUBLE
 QUALITÉ
 PRIX
 MODÉRÉS
 VE
 imp.-éditeur.

ÉTRANGER

Conférence de la paix. — Les trois commissions se sont réunies successivement mardi pour leur installation, et afin d'échanger leurs idées sur l'organisation du travail. Elles fixeront leurs ordres du jour aujourd'hui, vendredi.

La reine est arrivée et a reçu les premiers délégués. Au cours d'une grande réception, les autres délégués lui ont été présentés. Le czar a envoyé à la reine l'ordre en brillants de Catherine de Russie. Les mesures destinées à assurer le secret des réunions sont redoublées.

On télégraphie de la Haye au *Daily News* qu'on croit que l'Angleterre et les États-Unis ont accepté l'établissement d'un tribunal international d'arbitrage permanent, composé de 9 membres, nommés à vie.

France. — La Société des fêtes de Paris s'est réunie pour examiner le programme d'une série de fêtes qu'elle se propose de donner en juin prochain. Ces fêtes dureraient toute la semaine qui suivra le Grand-Prix, du 12 au 18 juin. Le programme comprend en premier lieu un cortège historique des corporations parisiennes à l'époque d'Etienne Marcel. Ce cortège parcourrait en deux jours les voies principales de Paris. Un millier de figurants y prendraient part.

— Les colonies françaises d'Égypte ont été privées du plaisir de saluer le commandant Marchand, le vaisseau qui ramène l'illustre explorateur n'ayant pas permis qu'on montât à son bord à cause de l'épidémie de peste. Le commandant Marchand a salué du pont du navire. Il est en excellente santé et compte être à Toulon le 30 mai.

Belgique. — A Ouden-Bosch, dans le Brabant, une femme Vanderlocht se promenait avec ses deux enfants et le petit garçon d'une amie le long de la voie du chemin de fer, quand, soudain, la femme Vanderlocht remarqua que les enfants s'étaient éloignés en jouant et se trouvaient entre les rails de la voie. La ligne en cet endroit fait une courbe qui empêcha les enfants d'apercevoir un train express arrivant à toute vitesse. Mme Vanderlocht vit le train lorsqu'il était encore à une centaine de mètres des enfants. Eperdue, elle se jeta à leur secours en criant. Mais il était trop tard, et la locomotive passa sur les pauvres petits. Lorsque le train s'arrêta, quelques mètres plus loin, on ne retrouva que quelques débris sanguinolents et informes. Les trois enfants avaient été tués net et horriblement mutilés. Quant à Mme Vanderlocht, elle avait payé de la vie le courageux effort qu'elle avait fait pour soustraire les petites victimes à la mort; elle aussi avait été atteinte par le train, et son cadavre, décapité, gisait à quelques mètres de distance des restes sanglants des enfants. La malheureuse femme était âgée de trente-trois ans. Ses enfants avaient cinq et deux ans; l'enfant de la voisine, nommé Vanvongen, était âgé également de deux ans.

— Le Congrès des mineurs a décidé par 41 voix représentant 1,403,000 mineurs, contre 2 voix, celles des délégués des 130,000 mineurs du Northumberland, de réclamer l'introduction par les voies légales de la journée de 8 heures, dans tous les bassins houillers.

cessèrent, les cerveaux se calmèrent. On parla du criminel avec des ah! et des oh! des gestes d'effroi et des mots d'indignation. Pour un peu, les plus intrépides eussent pénétré dans la salle de la mairie et lynché Robert Parand. Quelques femmes levaient des regards au ciel en se confiant leurs impressions, et quelles impressions! d'une voix basse comme éperdue. Enfin, on le tenait. La justice allait le châtier comme il le méritait. Aucune pitié. La loi du talion: œil pour œil, corps pour corps. A la mort, le tueur de la jeune fille! La perversité précoce du braconnier épouvantait les braves campagnards. Il n'était plus nécessaire de lire le *Petit Journal* pour y trouver des « affaires » à sensation. La contrée en offrait maintenant à la curiosité publique.

Le maire livra le livret de service du gendarme, qui s'était fait remettre un mandat d'arrêt par le juge d'instruction. Il n'y avait plus qu'à le remplir. Puis, les formalités terminées et Gottfried Mosly ayant pris quelque nourriture, il mit les menottes à Robert et le conduisit à la station la plus proche. De là, ils descendirent au chef-lieu du district, où nous retrouverons bientôt le meurtrier d'Adèle Blanchod.

L'enterrement de celle-ci se fit selon l'usage. A midi et demi, la maison de la veuve était entourée d'une foule comme on en voit peu en de semblables occasions. Chacun avait tenu à affirmer combien il prenait part au deuil de la malheureuse famille. Le maire de Lanées n'avait pas hésité à l'entraînement général: il était dans les premiers rangs du convoi, immédiatement après les parents. Et comme c'est la coutume, dans la vallée, que les dames suivent, la procession se déroula comme un ruban noir à travers les champs et les prés verts. Lanées n'a pas de cimetièrre; on enterre à Chandon, sur une petite éminence, où s'élevait une chapelle qui domine les alentours.

(A suivre.)

Allemagne. — Mercredi s'est ouvert à Berlin, sous la présidence de l'impératrice, le Congrès international de la tuberculose. Il promet d'être des plus intéressants au point de vue des mesures de prophylaxie à prendre contre le terrible fléau.

— A Munster (Westphalie), un agriculteur nommé Lœrman, âgé de 21 ans, qui s'était réfugié sous un sapin pendant l'orage, a été tué par la foudre, ainsi que ses deux chevaux. Son domestique qui se trouvait auprès de lui est devenu sourd.

Danemark. — Mardi matin, une explosion terrible s'est produite au laboratoire des artificiers de l'armée danoise, pendant l'opération du remplissage des obus. Sept ouvriers ont été tués. Un sous-officier et deux ouvriers ont été grièvement blessés. Les bâtiments ont été complètement détruits.

Suède. — Le steamer *Antarctie*, avec les membres de l'expédition du professeur Nathorst à son bord, est parti samedi matin de Stockholm pour la côte Est du Groënland, à la recherche d'Andrée et de ses deux compagnons. Le professeur Nordenskiöld et plusieurs autres hommes de science étaient venus sur le quai faire leurs adieux aux explorateurs.

Angleterre. — Un certain François Abetto, un voleur américain qui, à peu de distance d'Ham-monton, a tué un nommé De Feo en lui détachant la tête du cou, a fait devant le juge la confession suivante :

« Nous allions à Hammon-ton, De Feo et moi, pour dévaliser un magasin. Quand arriva le moment de faire le butin, De Feo eut peur et ne voulut plus m'aider à commettre le vol. Alors je lui dis à voix basse: Il faut que tu me tues ou que je te tue. Et nous nous attaquâmes; je pris dans mes deux mains la tête de De Feo et je la tirai à moi de toutes mes forces. La tête se détachant du cou me resta dans les mains, tandis que son corps tombait à terre. Voilà la vérité, je ne me suis pas servi de couteau. »

La force herculéenne d'Abetto et l'examen de la tête et du buste de De Feo ont prouvé que l'histoire était véridique. La nuit même du crime, Abetto s'était enfui avec la femme de sa victime à New-York, où il a été arrêté. C'est la première fois qu'un cas semblable se présente.

Turquie. — Les représentants de la Turquie à Londres et à Paris ont reçu l'ordre de protester contre la convention anglo-française récemment conclue relativement au Soudan. Le gouvernement turc base sa protestation sur la convention du Congo de 1890 qui reconnaît comme appartenant à la Turquie l'interland de Tripoli jusqu'au lac Tchad.

— Un fonctionnaire supérieur ottoman est parti pour Paris et Genève, chargé d'une mission officielle relative à la question arménienne.

CANTON DE FRIBOURG

Recrutement de 1890. — Les prochains examens fédéraux des recrues auront lieu, dans le canton de Fribourg, d'après l'ordre suivant :

- A *Châtel-St-Denis*, le 3 juillet.
- A *Bulle*, les 4, 5 et 6 juillet.
- A *Romont*, les 7 et 8 juillet.
- A *Fribourg*, les 10, 11, 12, 13, 14, 15, 17 juillet.
- A *Estavayer*, les 18 et 19 juillet.
- A *Morat*, les 20 et 21 juillet.

Cours militaire préparatoire. — La Société des sous-officiers de Fribourg a organisé un cours préparatoire au service militaire qui compte 132 élèves, placés sous la direction de M. Thurler, major du bataillon 15. La compagnie est commandée par le 1^{er} lieutenant Dénervaud, assisté des 1^{ers} lieutenants Monney et Dietschy, chef de peloton. L'école, commencée il y a quelques jours, durera jusqu'à fin juillet.

Accident au barrage à Fribourg. — Mercredi, après l'arrêt de midi, le manteau de réglage de la turbine de lumière, d'une force de 300 chevaux, s'est écarté. La turbine s'est emballée et a provoqué la rupture d'un grand volant de 4 m. 80 cm. de diamètre. Des morceaux de 150 kg. ont été emballés à 150 m. de distance, en enlevant une partie de la toiture de l'usine. Les dégâts matériels sont considérables.

Il en résulte un arrêt fâcheux de la distribution de la lumière en ville.

Bulletin sanitaire. — Du 14 au 21 mai courant, il a été signalé par les médecins de notre canton les cas ci-après de maladies contagieuses transmissibles chez l'homme :

Diphthérie ou croup : 10 cas, dont 5 à Tavel, 2 à Fribourg et 1 à Bœsingen, Mossel et Esmont.
Fèvre typhoïde : 1 cas à Fribourg.

Recensement du bétail du 1^{er} avril 1890.

Districts.	Chevaux.	Bétail bovin au-dessus de 3 mois.	Menu bétail au-dessus de 3 mois.	Total du bétail recensé.
Broye	1168	9829	9348	20347
Glâne	1235	11869	10177	23281
Gruyère	1216	16440	11810	28966
Lac	1143	9080	10613	20836
Sarine	1692	14393	12339	28324
Singine	1631	15672	13436	30739
Veveysse	632	5911	4856	11399
Total	8717	83094	72079	463890

GRUYÈRE

Elections communales. — Nous rappelons la votation de dimanche 28 courant pour la nomination des deux conseillers communaux. Les candidats désignés par l'assemblée libérale-radical possèdent à tous égards les qualités requises pour remplir leur mandat à la satisfaction générale.

N'hésitons donc pas à nous rendre nombreux au scrutin et votons avec confiance pour :

MM. GLASSON, Félix, fils de Jules, négociant.
PASQUIER, Louis, caissier à la Banque populaire.

L'auteur de l'article intitulé : *Elections communales*, paru dans le dernier numéro de la *Gruyère*, se croit obligé de fournir des explications pour dégager sa conscience, ainsi que celle de son parti. Il se targue d'avoir été d'une correction absolue vis-à-vis du groupe bienpublicard, lequel n'aurait pas usé de la même courtoisie.

Il est vrai que récemment des démarches ont été faites verbalement auprès d'un de nos amis politiques, pour nous prier de désigner un candidat, en vue de l'élection partielle de dimanche prochain et en conformité du compromis passé à la veille des élections générales. Mais en a-t-il été ainsi à l'occasion de ces dernières? Le candidat bienpublicard n'a-t-il pas été choisi par le parti radical, à notre insu, et partant au mépris des convenances les plus élémentaires? Nous ne parlons ici que du procédé employé, sans mettre en cause la personne du candidat qui avait toutes nos sympathies. C'est donc, sans doute, poussé par des scrupules ou des remords que cette fois on crut devoir être absolument correct, en avisant notre parti.

Nous ne nous attarderons pas sur les motifs qui nous ont engagé à abandonner momentanément au parti radical le siège auquel nous avions droit. Qu'il nous suffise de dire que les circonstances qui ont provoqué cette nouvelle élection n'y sont pas étrangères. Mais on se trompe fort si l'on croit que notre attitude d'aujourd'hui est un signe de mort pour notre groupe; l'auteur de l'article n'a certainement pas revêtu ses habits de deuil, lorsque, il y a quelques années, le parti radical abandonnait aux bienpublicards plusieurs de ses sièges!
Un bienpublicard.

Protection de la jeune fille. — Les personnes faisant partie de la Société pour la protection de la jeune fille sont priées de faire parvenir d'ici à fin mai leur cotisation annuelle d'un franc à la caissière, Mlle Gex, rue de la Promenade, à Bulle, qui se trouvera à disposition tous les jours de 10 h. à midi. (Communiqué.)

Chemins de fer. — Ensuite du projet de construction du Montreux-Montbovon-Zweisimmen, la Compagnie du Glion-Naye a demandé la concession pour une ligne de raccordement entre Caux et la sortie du tunnel de Jaman de la ligne Montreux-Montbovon, au lieu dit Sauderan. Ce tronçon aura une longueur d'environ 5 km. Il est d'une grande importance pour le Glion-Naye et pour toute la partie orientale de la contrée de Montreux, car il permettra aux voyageurs venant de l'Oberland bernois et voulant se rendre à Caux, à Glion, à Naye ou à Territet, d'éviter un détour. D'autre part, il complètera le petit réseau alpestre montreuisien, en reliant directement les Avants avec Caux et permettra aux touristes de faire une promenade circulaire fort intéressante.

La concession Caux-Sauderan a été demandée le 13 mai, dit la *Revue*.

Cours. — D'après le *Fribourgeois*, un cours public et gratuit sur l'emploi des faucheuses, fa-neuses et rateuses sera organisé au début de la saison des foins par la Société gruyérienne d'éco-

nomie agricole. Le p-rieurement.

Monument An- à recevoir les souscrip-Amiel que l'on proj-l'hymne patriotique: sée à l'imprimerie de

On sait que l'initia-par la rédaction de la ses souscriptions, cel-Valais, des sociétés d-et de Zofingue, ont d-et son Université eon-d'honneur par M. Py-de l'université.

Une nouvelle in- nouvelles industries da-fait assez rare pour q-tout effort fait dans le s-C'est ainsi qu'il vient de à Estavayer, une fabri-cations dites *Vevey-cou-* en l'occasion d'appréci- bien régulières, d'excelle- bon goût, sont, à notre a-fabriquant dans nos cant-

Nous avons des maiou- de cette réputation et ne inférieurs. En effet, nous- gares irrégulières, trop- cotes, dont plusieurs son- vayer, bien égal et bien s- l'on en fasse l'essai et l- trouve au magasin de M- dépôt pour Bulle.

Faisons œuvre de soli- *Société industrielle de la* faisant, nous laisserons s- en achetant un bon prod-

A l'Administrat-

Veillez, je vous prie, ces quelques lignes dans- ou ces messieurs qui ont- tulle: « Immoral » dans l- et de la *Veveyse*. Si ce p- tenancier de l'établisseme- texte pour salir une tre- du public qui assistait à- le remerciements sincèreme- les gens honnêtes devant- sommes qui ont trouvé d- elles des personnes malh-

Mises d



Rendez-vous des mis- Portes à Bernard avec s- Vuadens, le 24 mai 18-
Le Secr

Mises d



du Perré, Lozetta, Van- Praz, Bonnefontaine, et- Rendez-vous des mis- à l'auberge de l'Etoile.
Le Secr

Vente d



des mineurs à 8 heures de la Trême.
Le Secr

ON DEM

deux charretiers de- logés. S'adresser chez l-

ont 5 à Tavel, 2 à
l et Esmont.
ourg.

er avril 1899.

du détail dessus de mois.	Total du détail recoisné.
9348	20347
0177	23281
1310	23966
0613	20836
2339	28324
3436	30739
4856	11399
2079	463890

R. H.

— Nous rappelons
courant pour la
communaux. Les
libérale-radical
tés requises pour
tion générale.
endre nombreux
ce pour :
Jules, négociant.
sieur à la Banque

Elections commu-
ro de la Gruyère,
xplications pour
celle de son parti.
rection absolue
l, lequel n'aurait

démarches ont été
e nous amis politi-
r un candidat, en
manche prochain
passé à la veille
a-t-il été ainsi à
ndidat bienpubli-
e parti radical, à
des convenances
parlons ici que du
cause la personne
sympathies. C'est
scrupules ou des
avoir être absolu-
arti.

sur les motifs qui
momentanément au
ous avions droit.
circonstances qui
tion n'y sont pas
fort si l'on croit
est un signe de
r de l'article n'a
its de deuil, lors-
arti radical aban-
urs de ses sièges!
bienpublicard.

de fille. — Les
ociété pour la pro-
es de faire parve-
on annuelle d'un
ue de la Promé-
à disposition tous
(Communiqué.)

uite du projet de
von-Zweissimmen,
emandé la conces-
ment entre Caux
de la ligne Mon-
auderan. Ce tron-
5 km. Il est d'une
on-Naye et pour
contrée de Mon-
ageurs venant de
e rendre à Caux, à
éviter un détour.
etit réseau alpes-
ctement les Avants
ristes de faire une
essante.
a a été demandée

urgeois, un cours
es faucheuses, fa-
isé au début de la
gruyérienne d'éco-

nomie agricole. Le programme sera publié ulté-
rieurement.

Monument Amiel. — Une liste destinée
à recevoir les souscriptions en faveur du monument
Amiel que l'on projette d'élever à l'auteur de
l'hymne patriotique : *Roulez, tambours!* est dépo-
sée à l'imprimerie de la Gruyère.

On sait que l'initiative de ce projet a été prise
par la rédaction de la *Suisse universitaire*. Diver-
ses souscriptions, celles entre autres de l'Etat du
Valais, des sociétés d'étudiants de Belles-Lettres
et de Zofingue, ont déjà été recueillies. Fribourg
et son Université sont représentés dans le Comité
d'honneur par M. Python et Mgr Kirsch, recteur
de l'université.

Une nouvelle industrie. — L'introduction de
nouvelles industries dans le canton de Fribourg est un
fait assez rare pour qu'on puisse saluer avec plaisir
tout effort fait dans le sens du développement industriel.
C'est ainsi qu'il vient de se fonder, depuis quelque temps,
à Estavayer, une fabrique de cigares du genre des fabri-
cations dites *Vevey-courts*, *Vevey-longs*, dont nous avons
eu l'occasion d'apprécier l'excellente qualité. Ces cigares
bien réguliers, d'excellent tabac, se fumant bien et de fort
bon goût, sont, à notre avis, bien supérieurs à ceux qui se
fabriquent dans nos cantons voisins.

Nous avons des maisons autrefois réputées qui vivent
de cette réputation et ne livrent plus que des produits bien
inférieurs. En effet, nous trouvons dans les paquets des ci-
gares irréguliers, trop serrés, faits de tabacs à grosses
côtes, dont plusieurs sont infumables. Le cigare d'Estavayer,
bien égal et bien soigné, est aussi bien meilleur. Que
l'on en fasse l'essai et l'on sera convaincu. Ce cigare se
trouve au magasin de M. Bürgisser, en ville, qui en a le
dépôt pour Bulle.

Faisons œuvre de solidarité en encourageant la jeune
Société industrielle de la Broye qui mérite notre appui. Ce
faisant, nous laisserons au moins notre argent dans le pays
en achetant un bon produit.

Un fumeur ami de l'industrie.

Bulle, le 24 mai 1899.

A l'Administration du journal la Gruyère.

Veillez, je vous prie, être assez aimable pour insérer
ces quelques lignes dans vos colonnes pour répondre à ce
ou ces messieurs qui ont bien voulu mettre l'article inti-
ulé : « Immoral » dans le journal le *Messager de la Gruyère*
et de la *Veveyse*. Si ce personnage a une jalousie contre le
tenancier de l'établissement, qu'il ne prenne pas ce pré-
texte pour salir une troupe honnête qui a été applaudie
du public qui assistait à nos deux concerts, ce dont nous
le remercions sincèrement. D'après son stupide article,
les gens honnêtes devant nous conspuer, toutes les per-
sonnes qui ont trouvé du plaisir à nous entendre seraient-
elles des personnes malhonnêtes ou des imbéciles ?

Mises de bois.



Mardi 30
mai courant, la commune de
Vuadens fera
vendre en mi-
ses publiques et
par lots envi-
ron 200 plantes
sapin, abattues
par le vent dans
sa forêt du De-
vin.
Rendez-vous des miseurs au chalet des
Portes-à-Bernard avec sac garni, à 9 heures.
Vuadens, le 24 mai 1899.
Le Secrétariat communal.

Mises de bois.



Lundi 29
courant, la
commune de
Charmey ex-
posera en vente
par voie de mi-
ses publiques,
environ 600
lattes, carrons
et plantes pro-
pres à billons,
dans les forêts
du Perré, Lozetta, Vanel de la Monse, Plan-
praz, Bonnefontaine, etc.
Rendez-vous des miseurs à 9 h. du matin,
à l'auberge de l'Etoile.
Le Secrétariat communal.

Vente de bois.



Samedi 3
juin pro-
chain, dans
les forêts de
la ville de Bulle,
vente en mises
publiques
d'une centaine
de plantes
abattues par
le vent.
Rendez-vous
des miseurs à 8 heures du matin, au Moulin
de la Tréme.
Le Secrétariat communal.

ON DEMANDE
deux charretiers de confiance, nourris et
logés. S'adresser chez M. MORRIS, libraire.

Pourquoi ne nous a-t-il pas conspué, cet honnête homme?
Serait-il aussi malhonnête ou imbécile?
Oh! non!!!
Serait-ce parce que les dames de la troupe lui auraient
refusé ses propositions immorales?
Il y aurait tendance à le croire.
Si c'est pour ce motif, il n'est pas nécessaire d'attaquer
la France qui, de ce côté-là, serait plus correcte envers
une troupe suisse qui serait chez elle que ce monsieur l'est
avec nous.
Si nos chansons ne lui conviennent pas, qu'il porte
plainte à qui de droit, car les chansons qui ont été chan-
tées sont toutes vieilles et à la disposition des autorités com-
pétentes. Devant l'opinion de ces autorités, nous n'aurons
qu'à nous incliner.
Ne suivant pas l'exemple de ce ou ces messieurs, je signe:
PAUL HUGUENIN,
dragon de l'escadron suisse fribourgeois N° 5,
pianiste de ladite « Troupe française ».

N'ayant pas assisté à ces concerts et ne pouvant,
par conséquence, émettre aucune appréciation à
ce sujet, nous laissons à notre correspondant toute
la responsabilité de ses assertions.

CHRONIQUE AGRICOLE

Blés et farines. — Les nouvelles des céréales
en terre sont bonnes dans leur ensemble. On dé-
sire maintenant une chaleur douce qui serait plus
propice à l'épiage que les averse orageuses de la
dernière huitaine.

En Angleterre, en France, en Belgique, en Hol-
lande, en Allemagne, et en Autriche-Hongrie, les
froids et les pluies ont retardé la végétation, mais
il suffirait d'un prompt retour de la chaleur pour
regagner le temps perdu et assurer une bonne ré-
colte.

Les nouvelles de Roumanie et de Bulgarie sont
moins bonnes, la sécheresse y occasionne des
plaintes. Il en est de même en Espagne où la sé-
cheresse, jointe à la visite de nombreuses saute-
relles, a changé, pour certaines provinces du moins,
les belles perspectives du début en champs plus
ou moins désolés.

En Russie, l'état des récoltes est assez variable.
Aux Etats-Unis, les blés d'hiver ont, paraît-il, souffert
des intempéries, mais la surface ensemencée étant
considérable, on n'y compte pas moins sur une
production importante.

Vins. — Avec le temps humide et chaud que
nous traversons, la vigne a fait de rapides progrès ;

mais elle a besoin maintenant de soleil. La sortie
des raisins est en général belle.

FAITS DIVERS & BOUTADES

— Pourquoi, demande Calino, vieillit-on plus
vite quand on est marié que quand on reste gar-
çon ?

— Parce que, répond Boirot, c'est comme au
service, les années de campagne comptent double.

AVERTISSEMENT

Pour être authentiques, les flacons de véritable **COGNAC**
FERRUGINEUX doivent porter la marque des

DEUX PALMIERS

et sur l'étiquette bleue la signature en rouge de

FRED. GOLLIEZ

Un quart de siècle de succès permettent de le recom-
mander en toute confiance aux personnes pâles, faibles,
anémiques; stimule l'appétit; spécifique énergique contre
l'asthénie, la langueur, le défilé, la mauvaise digestion.

Le seul récompensé et primé par 10 diplômes d'honneur,
14 médailles d'or, etc.

!!! Refusez les contrefaçons!!!

En vente dans les pharmacies en flacons de 2.50 et 5 fr.
Dépôt général : Pharmacie Golliez, Morat.

Fr. 4.—

les 6 mètres **LODEN** double largeur.

Belle étoffe de grand usage, bon teint. — Grand choix
de tissus nouveaux pour dames et messieurs dans
tous les prix.

Echantillons et gravures coloriées franco.
F. Jelmoli, S. p. a., dépôt de fabr., Zurich.



sont éprouvées, employées et re-
commandées par plusieurs mil-
liers de professeurs et médecins
distingués. Depuis 15 ans, le pu-
blic les demande comme le meil-
leur, le moins coûteux et le plus
inoffensif des

dépuratifs du sang

et des LAXATIFS;

elles sont préférées aux sels, gouttes, mixtures, eaux amè-
res, etc., parce qu'elles agissent d'une façon agréable.
Elles sont en vente à 1 fr. 25 la boîte dans les pharmacies
et l'étiquette des véritables Pâtes suisses du pharmacien
Richard Brandt doit porter la croix blanche sur champ
rouge comme l'indique la reproduction ci-dessus.

Mises publiques.

Le sousigné exposera en vente, par voie
de mises publiques, le **lundi 29 mai**,
devant la maison dite aux Toulets, à Villar-
volard, le mobilier suivant : lits complets,
commodes, armoires, buffet de cuisine, tables,
chaises, canapés, lingerie, ustensiles de cui-
sine et une quantité d'autres objets trop
longs à détailler.
PIERRAT-BOURRET.

MISES PUBLIQUES

Vendredi 2 juin prochain, dès les
9 heures du matin, Marie Vve de Jules Bos-
son, menuisier, vendra en mises publiques,
devant l'atelier derrière le village, un grand
assortiment d'outils de menuiserie en bon
état : 2 établis, un tour avec ses accessoires,
étaux, etc.; en plus, de la paille pour litière,
un char à faneur, charrette, broute et beau-
coup d'autres objets trop longs à détailler.
Marie Bosson.

Auberge à vendre.

Le sousigné exposera en vente, par voie
de mises publiques, **lundi 5 juin**, dès
2 heures après midi, l'établissement qu'il
possède à *Corbières* sous l'enseigne de la
Croix-Blanche, ainsi que 6 poses de terre
première qualité. Entrée en jouissance le
1er octobre. — Pour renseignements, s'a-
dresser au propriétaire :
Adrien MEILLAZ, à Corbières.

Soumission.

La *Société gruyérienne d'économie agricole*
met au concours la fourniture de quelques
milliers de litres *vin blanc et rouge*.
Les offres, avec échantillons, doivent être
adressées au secrétaire Auguste Barras, à
Bulle, d'ici au **mardi 30 mai**, jusqu'à 2 heu-
res après midi.

SOUSSION

La *Société de laiterie de Gurnefens* met au
concours les travaux de maçonnerie et char-
penterie pour la construction d'une porche-
rie.

Prendre connaissance du cahier des char-
ges et avant-métrés et déposer les soumis-
sions, d'ici au 5 juin prochain, à 6 heures du
soir, chez M. Emile Fragnière, président de
la Société.
La Commission.

LIQUIDATION D'ÉTOFFES

Le **magasin du Printemps**, à
Bulle, continue à vendre au prix de fabri-
cateur, pour quelques jours seulement, côté de
la Grand'rue.
Magasin à louer, disponible.

Attention!

J'avise l'honorable public que je suis en
mesure de fournir spécialement :

Pâtisserie : Petits vol-au-
vent, rame-
quins au fromage, petits pâtés chauds,
pâtés froids et diverses pâtisseries fines.

Confiserie : Caramels à la
crème; bon
bons fins; petits fours glacés; petits fours
aux amandes; pièces montées; tourtes et
gâteaux.

Grand choix de petites pièces à
10 et à 5 c.

En livrant de la marchandise toujours
fraîche et de première qualité, j'espère m'as-
surer la confiance des personnes qui voudront
bien m'honorer de leurs ordres.

Henri MARTIN,
successeur de M. Barras, Bulle.

Lumière électrique.

Pour cause de transformation, on offre à
vendre installation complète pour la produc-
tion de la lumière électrique : dynamo, ta-
bleau, accumulateurs, lampes et appareils
divers; le tout fonctionnant très bien, sera
cédé à vrai prix d'occasion.
S'adresser, sons H-1420 C, à l'agence de
publicité Haasenstein & Vogler, Chaux-de-
Fonds.

A VENDRE

Jolie maisonnette à transpor-
ter. S'adresser à M. TORRIANI, marbrier, à
Bulle.

Un jeune homme

connaissant les chevaux et les
travaux de la campagne trouve-
rait place à l'année chez Jos.
Bossard, Risch (Zoug).

Dernier exercice
de TIR MILITAIRE
à Maules

le dimanche 29 mai, dès 1 h. du jour.

AVIS

aux marchands de bois.

Une personne connaissant la vente des
bois de construction et ayant bonne clientèle
sur les places de Lausanne, Genève, etc., de-
mande la représentation d'une maison pou-
vant bien fournir.

Adresser les offres sous chiffres 144 Z,
poste restante Lausanne.

Il vient

d'arriver du **MAGGI**

en flacons depuis 50 c., ainsi que des Potages
à la minute.

Isidore Pilloud, Vuadens.

BON MARCHÉ

Châtaignes séchées	10 kg.	Fr. 3.10
Cornettes macaronis		4.60
Haricots blancs		2.85
Riz extra beau		8.60
Pruneaux secs	2.80 et 8.40	
Quartiers de poires séchées		4.10
pommes douces séchées		7.80
Nouveaux oignons		1.95
Raisins secs		5.10

J. WINIGER, Boswil.
A. WINIGER, Rapperswil.

On trouvera dès ce jour du

beurre frais

à la *boulangerie Schneider*, à Bulle.

A VENDRE

60 paquets de bardeaux, chez
Isidore TINGELY, à Marsens.

A LOUER

Un local bien situé pour **magasin** ou **bu-
reau**, ainsi qu'une **cave** pour marchand de
vins, pouvant servir aussi d'entrepôt.
S'adresser à l'agence de publicité Haasen-
stein & Vogler, à Bulle.

Beau choix de cartes de visite

à l'imprimerie de la Gruyère.

Pour tout ce qui concerne les annonces et réclames, s'adresser à l'Agence de publicité Haasensteln & Vogler, Bulle, rue de Gruyères.

Théâtre.

A LA MAISON D'ÉCOLE A BROC

Bureau : 2 1/2 heures.

Rideau : 3 heures.

Les dimanches 28 mai, 4 et 11 juin.

La Société de chant **HARMONIE** donnera une série de représentations du drame :

Arthur de Friedland.

Pièce en 5 actes et 4 tableaux. — 24 personnages.

CHANTS : 1° Les Paysans SAINTIS.
2° La Forêt MENDELSSOHN.

PRIX DES PLACES : Réservées, 1 fr. 50. — Premières, 1 fr. — Secondes, 50 c.
Jeudi 1^{er} juin, représentation à 8 h. du soir.

Les enfants ne paient que 20 cent.

Crédit foncier fribourgeois en liq., Bulle.

La liquidation du Crédit foncier fribourgeois étant terminée, les porteurs d'actions sont avisés que la dernière répartition est payable dès ce jour à la Banque populaire de la Gruyère, à Bulle, à raison de 3 fr. 60 par action et contre remise des titres. Bulle, le 23 mai 1899.

La Commission de liquidation.

Le soussigné avise l'honorable public qu'à partir du 1^{er} juin il desservira l'hôtel des Trois-Couronnes (dite des Halles), à Bulle.

Se recommande :

Léon PASQUIER

Liquidation complète d'étoffes.

Toiles, cotonne, coutils, rideaux, laines et cotons, mercerie, etc.

AU MAGASIN

Hoirie PEYRAUD-BOSSON, Bulle.

Caisse hypothécaire

du canton de Fribourg.

Par décision du 1^{er} février 1899, le Conseil de surveillance a porté au quatre pour cent l'an le taux d'intérêt des cédules à émettre dès ce jour. Le placement doit être consenti pour trois ans et il devient remboursable après ce délai moyennant avertissement préalable de six mois. Fribourg, le 3 février 1899.

Le Directeur : L. MULLER

Grand'rue 32 **Tobie Bec** Grand'rue 32
Bulle. Bulle.

Chapeaux feutre, grand assortiment en toutes nuances des premières marques suisses et françaises.

Chapeaux paille, choix considérable et à prix très avantageux.

Parapluies, ombrelles, cannes et cravates.

FENAISSON

J'ai l'honneur d'aviser ma nombreuse clientèle que, durant la saison des foins et re-gains, je fournirai des VINS ROUGES et BLANCS à très bas prix, vu l'importance de mes achats.

Vins vaudois et étrangers, garantis purs et réels. Dégustation gratuite. Analyse du chimiste cantonal à disposition.

ISIDORE SEYDOUX,
Hôtel du Cheval-Blanc, BULLE

Fabriques de ciment Portland et chaux hydr.

CHATEL-ST-DENIS

offrent ciment et chaux de première qualité, à des prix avantageux et par wagons combinés.

SEMENCES FOURRAGERES

garanties de qualité et contrôlées de pureté et germination : Trèfle perpétuel, trèfle de Styrie, trèfle hybride, luzerne de Provence, fenasse, raygras, fromental, sparacettes, tymothé, dactyle, fétaque des prés, pois, chanvre du pays et de Brigau, graines et farines de lin.

Sel de Glauber.

Prix avantageux. — Rabais par quantité.

Chez **LOUIS TREYVAUD**, 38 GRAND RUE BULLE

L'agence centrale autorisée DE PLACEMENTS **A. LUY**, à Montreux,

demande 2 cuisinières cordon bleu pour saison, 80 fr. par mois; cuisinières pour cafés et pour familles, 35-40 fr. par mois; filles d'office, de cuisine et pour faire le ménage, 20-25 fr. par mois; jeunes filles pour aider au ménage, 15-20 fr. par mois, et sommelières, toujours des places disponibles. Se présenter ou écrire à dite agence. Ajouter timbre pour réponse.

Liquidation

de TUYAUX DE DRAINAGE chez **Castella**, à Vuadens.

A FANER

un domaine d'une cinquantaine de poses. S'adresser à l'avocat **MAGNIN**, à Bulle.

JEAN GIPPA

Entreprise générale de bâtiments.

Maçonnerie d'art et en ciment. Terrassements, etc.

Matériaux de construction.

Bureau et dépôt : Ancienne tannerie de Bulle.

PETROLIA

de **A. BRUN**, licencié ès-sciences, à GENEVE

Le meilleur remède contre la chute des cheveux, les pellicules, le meilleur fortifiant.

Chez **M. MARGOT**, à Bulle; **M. FRELICHER**, à Châtel-Saint-Denis.

Catarrhe d'estomac.

Je puis vous annoncer aujourd'hui que le catarrhe d'estomac, les vomissements fréquents, maux de tête et points des deux côtés m'ont quitté, grâce à votre traitement par correspondance. Je me trouve infiniment mieux et ferai mon possible pour recommander votre établissement au plus de monde possible. **Benoit Moser**, pierrista, à Corgémont (Jura bernois), le 17 oct. 1897. Signature légalisée par D. Gilomen. Adresse : Polyclinique privée, Kirchstrasse 405, Glaris.

Chaploir "Le RAPIDE"

Appareil à chapler faux et faucilles.

Breveté dans tous les pays.

HENRY ALIOTH, SEUL CONCESSIONNAIRE, Gerbergasse 42, BALE

Avec cet appareil, chacun peut chapler une faux en 5 à 10 minutes, donc économie de temps considérable.

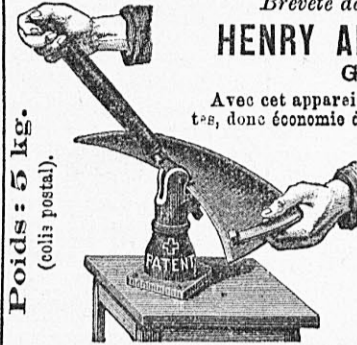
Le Rapide se fixe partout; avec lui, toute formation de limaille ou d'esquilles est évitée; ce chaploir préserve la courbe de la faux sans jamais la détendre ou l'abîmer.

Suivant l'épaisseur de la faux, monter ou baisser la vis formant enclume.

Tirer la faux entre le levier et l'enclume de droite à gauche en abaissant ledit levier de la main droite vers soi.

Pendant la chaple, graisser le tranchant de la faux.

Graisser l'appareil p. le préserver de la rouille.



Poids : 5 kg. (colis postal).

Prix : Fr. 25.—

On demande des représentants actifs et solvables.

58 ANNÉES DE SUCCÈS
2 grands prix (Lyon 1894, Bordeaux 1895).
HORS CONCOURS, MEMBRE DU JURY
Expositions de Rouen 1896, Bruxelles 1897.

ALCOOL DE MENTHE DE RICQLÈS

le seul alcool de menthe véritable.

BOISSON D'AGRÉMENT. — Quelques gouttes dans un verre d'eau sucrée forment une boisson délicieuse, hygiénique, calmant instantanément la soif et assainissant l'eau.

SANTÉ. — A plus forte dose, infailible contre les indigestions, les maux de cœur, de tête, d'estomac, de nerfs, les étourdissements. Souverain contre la cholérine, la dysenterie, le mal de mer. — TOILETTE. Excellent aussi pour les dents, la bouche et tous les soins de la toilette.

Se méfier des imitations. Exiger le nom DE RICQLÈS

5 médailles bronze, argent et or.

S^r PELLET jeune, MORAT

Fabrique d'eaux gazeuses, sirops et liqueurs fines.

Spécialité de vins du Vuilly et vins d'Arbois.

Vins blancs d'Espagne : 32 cent. à 35 cent. le litre.

Vuilly : 45

Etoffes pour dames.

A cause de la saison déjà avancée, j'offre comme très avantageux :

Carreaux, couleurs claires pour l'été,	déjà depuis fr. 1.— p. m.
Loden et beiges pour robes de grand usage,	fr. 2.—, 1.60, 1.25 >
Travers et rayures-fantaisie,	fr. 3.—, 2.—, 1.90 >
Lawn-Tennis, carreaux et rayures, 95 cm.,	fr. 2.20 >
Covert-Coat, nouveauté pour robes de voyage,	fr. 3.— et 2.80 >
Nouveautés-matelassées, travers, etc.,	fr. 4.50, 3.30, 2.20 >

Echantillons franco. Prix reconnus très bon marché. Service prompt et réel.

Max WIRTH, Zurich, Limmatquai 52.

Maison spéciale pour la vente d'étoffes pour dames, d'étoffes en fil et en coton.

Maladies du bas-ventre.

Maladies des voies urinaires, contagion, impuissance, ardeur et rétention d'urine, envies constantes d'uriner, inflammations, affections de la vessie, affaiblissement et irritation des nerfs, etc. Traitement par correspondance sans un dérangement dans la profession. Point de conséquence fâcheuse pour l'organisme. Discretion absolue. Adresse : Polyclinique privée, Kirchstrasse 405, Glaris.

Ventes à l'abonnement.

Grandes facilités de paiement : 5, 10, 15 et 20 fr. par mois, suivant l'achat.

Horlogerie : Grand choix de montres en tous genres : métal, argent et or, depuis 15 fr., pour dames et mesieurs. — Régulateurs à sonnerie, pendules en tous genres, réveils, etc., aux prix les plus avantageux. Articles garantis 2 ans.

Bijouterie : Bagues or et argent, alliances, bracelets, broches, boucles d'oreilles, etc. **Chars d'enfants** : Grand choix de poussottes en tous genres, depuis 16 à 100 fr. Solidité garantie. — Chars à pont pour bouchers, boulangers, épiciers, etc. — Catalogue à disposition.

Machines à coudre : Seul dépositaire de la célèbre machine la Silencieuse, garantie 5 ans et livrée 15 jours à l'essai avant l'achat.

Machine à main	avec coffret à serrure très élégant :	90 fr.
> pied	>	130 >
> pied et à main	>	140 >

Machines pour tailleurs cordonniers, selliers, etc. **Fourneaux de cuisine et calorifères** : Grand choix de fourneaux-potagers pour maisons bourgeoises, pensions, hôtels, etc. Fourneaux pour repasseries. Calorifères inextinguibles pour appartements, pensions, hôtels, etc. — Catalogue à disposition.

Mobilier complet : Lits complets sapin et noyer, tables rondes et carrées, commodes, secrétaires, tables de nuit, chaises, lavabos, canapés et fauteuils, etc. Articles de fabrication très soignée. Prix modérés.

Glaces et tableaux en tous genres.

Je me rends à domicile, avec catalogues ou échantillons, sur demande.

Louis LOFFING, représentant, Beauregard 45, Fribourg.



PRIX DE L'ABONNEMENT

Suisse . . . 1 an, Fr. 4
. . . 6 mois, > 2
Étranger : 1 an, Fr. 8
. . . 6 mois, > 5
payable d'avance.

Prix du numéro : 5 cent.

On s'abonne dans les bureaux de poste.

BULLE,

VRAIE

En ces temps-ci où chacun tient à honorer ses formes, à quelque comment se fait-il qu'acceptée de Dieu, soit meras ton Dieu de tout et de toute ta pensée même. — Voilà, il ces paroles simples étendues, commentées ceci : Tu penseras à Dieu penser une fois par semaine et tu aimeras ton bien et tu aimeras ton ne t'offusque jamais, trager au besoin et plait soit beau, riche et qu'il le pauvre, le petit, le qui n'a pas pu ou pas lui-là, allons donc, pour gagnerais rien, ni ces plaisirs mondains. Il et me gorger de bon manger en voiture et la protection me servir prochain, très bien, me heureux et laissons l'âme

Ah, mais, chers amis, non, car vous n'êtes pas vous arrête et je vous ligion ! N'en faites pas puisque, devant Dieu, Apprenez à aimer le société pour connaître développement moral ses peines et admirer sa guation et ses humbles la poitrine en disant : seux, l'orgueilleux, le fantasque, le dédaigneux — Que suis-je devant du pauvre comme de près du premier que des pharisiens à longue gers, parce que, chez

FEUILLETON

Le Crime d'UNE ERRE

G. D.

J'aime ces temples juchés sur leurs clochers, quelque peu à côté, et il semble que le plus des travaux, doit puiser, le saint édifice, comme une résignation sublime qui ne Et il en faut, vraiment, de la vie, dépendent de circo tonnerre ou de quelques n Pendant le retour, on p Parad que le gendarme a même. De l'avis unanime, Et on était reconnaissant barrassé la contrée d'un an qu'on ne le croyait pas es. Toutefois, si l'opinion pub percevait pas encore nette Le maire, Emile Boille, oracles pour tout le villa Kellert, Antoine Marchan